

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 16

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

LE DRAPEAU VERT ET BLANC

AVEZ-VOUS vu de ces drapeaux verts et blancs, plus hauts que larges, et sur lesquels s'était oubliée parfois la vieille inscription : « République Lémannique » ?

Chacun sait que le premier Grand Conseil vaudois avait décidé que les couleurs cantonales seraient le vert et le blanc.

Quand le Grand Conseil a pris une décision cela lui suffit : il n'a pas à s'inquiéter du reste. C'était déjà ainsi en 1803. Le Petit Conseil lui, dut s'occuper de la confection du drapeau vert et blanc. On aurait pu en faire de tout neufs. Mais on était en temps de crise sans doute... C'est pourquoi, en juillet 1803, « le Bureau militaire » demande au Petit Conseil s'il peut faire rentrer à Lausanne les Drapeaux (verts) déposés dans les diverses Communes du Canton, pour être mis aux Couleurs cantonales, les mêmes lames pouvant servir à cet usage.

Le Conseil autorise le Bureau à faire venir ces drapeaux ; il verra si l'on peut se servir d'une partie des taffetas, sinon il pourra écrire à Lyon pour connaître le prix du taffetas et en faire rapport.

Les Drapeaux porteront la devise *Liberté et Patrie* avec l'inscription simple de Canton de Vaud et la désignation du No du Bataillon.

Le drapeau vaudois avait ainsi gagné en hauteur. C'est bien dans le même sens que le Pays de Vaud avait grandi le 14 avril 1803.

Jaques Desbioles.



LA DZORNIVA U CROUIE

Aa, pé le mondo, dé le dzeins que sont, di tot dzounes, adrai quemeint dé sin-dzes et que sant tré tot fère avoué lau dau mans ; yien a assebin que sont gautsis dé dou lan, que risquent pi dé s'estrepiâ rein tiet ein sé copeint de pan avoué lâu câuté, et que ne sant po pi fère ona tsevelhie de bâu.

Le Dâvid de Derrâi-le-Crêtex, on villhio valet de per tsi no, étai dinse. E sâve tré tot fère tiet lou z'infants : lou dietze, le z'êtsicillie, le trâblie, tot, tot. Dein le velâdzo, assetou que y âve on siau que danâve, vito é faillhâi traci Derrâi le Crêtex, et mon David, que sé sare bouetâ ein quatre bocons po fère service, âve d'abo fé d'êtsaudâ son portagotte et dé boutsi le pertuis ein tiestion.

La demindeze, s'é coterdzive ona vouarba avoué lou villhio que politiquâvont su la plliace, é tréssâi son câuté di sa fata, preinsâ on trosset dé segnon, et d'on vouarbetta, avoué la man gautse é té tsapotâve ona téta dé tsavau, on piâ dé rouf ona tsedâire, tsêtra, tsêtra.

Le régent desâi que le David étai on ambides-que, sûtôt gautsi.

On coup, Ponellio Djan âve veindu ona motetta u David, et cice vouellhâi payi rique raque, mé Ponellio l'i fâ : « Te n'as pas fauta dé mé bailli de l'ardzeint, te vindret mé fère quâties dzornives ».

Ona senâna apré, le David étai su le tâi de la mâison à l'onellio Djan, ein train dé récrevi ein tavellions, na pas ein tôlâ quemeint é fant tant pouetameint ara. E plliantâve lou elliou avoué on martélet qué maniývive d'estra de la man gautse. L'onellio Djan que vegnâi amoue pé l'etsila avoué ona bosse dé tavellions le t'avece, s'arrête et l'i dit dinse :

— T'einlevâi te pas ! T'e gautsi. Te dâi ona dzorniva u crouie !

— Y compte qu'i la fêse, ouâi ! l'i répond é baugre dé David.

Tot le monde a fé ona pecheinta décatâlâie de rire, mé l'onellio, qu'est prâu fierton, n'a fé état dé rein.

Djan-Pierre dé le Savolles.

CI QUE NÈ VAO PAS COMPREINDRE

MAXIS dâo Battiau n'est pas quie tant illuminâ. L'a tot parâi trâova n'a galeza fenna, vu que l'a dâo bin âo selâo et assebin à la banqua. Mâ on préteind que sa luronne l'ein fâ de toté les sortés à s'n hommo, que ne se maufié de rein.

Tenidè, stu matin, vers sat hâore, âo momeint que Maxis menâve bâire sè bîte ; son vesin, que sâ tout l'a coudhî lâi dèr :

— Dis donc, Maxis, tè faut terf lè rideaux dâo pâilo, quand te va cûtsi. Hier à nè, vè nâorè té vu, coumeint tè vâio ici, quand t'a eimbransi ta fenna.

— Caise-tè, que répond ci tabornio de Maxis. hier à nè, l'été âo cabaret et ne su reintra qu'ein-veron la miné !...

Sami.

LE POCHARD

AVEZ-VOUS connu le Grand Louis ? C'était le pochard... gentleman ! et je m'en voudrais de ne pas en fixer la caricature qui restera le type par excellence du poivrot bien éduqué.

Grand Louis, enfant, dépassait de cent cou-dées le niveau intellectuel de ses camarades, et le régent avait vivement engagé les heureux parents à le pousser aux études : le gamin-prodige portant dans sa giberne, non le bâton de maréchal, mais « l'étoffe d'un futur Conseiller fédéral ».

On avait suivi aux conseils du pédagogue ; — et quels parents ne l'eussent pas fait ? — aussi, à l'âge de vingt ans, Grand Louis portait la casquette d'étudiant.

Ce que fut son passage dans sa société restera un poème et pour ses contemporains... un feu d'artifice !

Armé de dons si brillants, on fait fi des auditoires ; mais les parents qui trimaient pour le rejeton, future gloire de la famille, se lassèrent et couèrent les vivres.

Pétri d'amour-propre, il s'interdit de « taper » ses amis, déserta le « stamm » et entra, comme clerc, dans l'étude de l'avocat la mieux cotée à cette époque-là.

Le vivre et le couvert assurés, Grand Louis se lança dans la politique.

Membre passif de nombreuses sociétés, il fut un major de table étincelant et partant activement recherché.

Que de toasts improvisés, de discours truculents, de refrains patriotiques, de réparties gouailleuses, de coups de boutoir sur l'adversaire poli-

tique durant trente ans, mais aussi que de démonstrations « trigonographiques » aux rentrées nocturnes.

Aussi, à cinquante ans, Grand Louis, alcoolisé jusqu'à la moelle, était une épave pour le travail : et l'on ne reconnaissait pas dans cette figure ravagée le beau gas de vingt ans.

Bohème, il arpentait tout le canton par le noble sport pédestre et pour cause... Il avait noué, au temps de sa popularité, de solides amitiés — et de quels noms ! — qui restèrent indéfectiblement fidèles.

Sous les défroques de Monsieur le Préfet, du Pasteur ou du Docteur, il gardait une certaine dignité de magistrat retraité.

Yeux vitreux, joues couperosées, nez tuméfié — vrai falot de Diogène — Grand Louis, disait-il, avait lutté toute sa vie contre la mévente des crus de nos coteaux ! Pouvait-on le condamner ?

L'hiver, il établissait son quartier à la montagne. Sans bruit, il passait d'une pente à l'autre, s'asseyant invariablement à la même table, parcourait les journaux et attendait qu'on l'invitât à partager un verre ; il acceptait toujours, mais ne mendiât jamais : c'était un principe.

Sa mémoire prodigieuse donnait à sa conversation du brio ; émaillée d'anecdotes cocasses, les consommateurs faisaient cercle autour du causeur intéressant.

Un soir, il s'était affalé au bord du talus ; deux ministres qui rentraient d'une conférence pastorale, s'essayèrent à le remettre sur pied. Grand Louis fit un geste symbolique, accompagné de cet ordre :

« Que ceux qui sont debout, prennent garde qu'ils ne tombent. »

Grand Louis n'est plus ! A part sa faiblesse de caractère, c'était le garçon sympathique qui n'a jamais connu la médisance à l'égard du prochain. Paix à ses cendres. ***

LE REMÈDE À LA CRISE

NOUS aussi, nous voulons célébrer le quatrième centenaire de la « Chronique gargantuaire » et de « Pantagruel ». Nous le célébrons à notre manière, c'est-à-dire en rappelant que Rabelais, du temps qu'il était médecin, écrivait des almanachs, à l'usage de ses malades, pour les faire rire.

On a toujours besoin de rire, mais, à l'heure présente, plus qu'à toute autre. Si nous faisons contre mauvaise fortune, bon cœur et joyeux visage, si nous tâchions de conserver notre bonne humeur en tenant des propos gais, plutôt que de parler de la crise, ne croyez-vous pas que les choses iraient un peu mieux ?

Mais au contraire, il semble que la plupart des gens veulent aujourd'hui paraître tristes à tout prix, envers et contre tout. Comme il y a actuellement le « snobisme de la purée », il y a le snobisme de la mine d'enterrement. A cause de la crise, on se donne cette mine-là. Disons-le franchement : c'est absurde.

Ah ! sans doute, ceux que cette crise atteint ne sont guère disposés à la joie. Mais il faut quand même s'efforcer de réagir contre le pessimisme envahisseur. Et comment y parviendra-t-on si ce n'est en s'efforçant de « ne pas s'en faire ». On a répété cette formule, au cours de la guerre, pendant des mois ; et, à prendre parti du désordre